

LA LETTRE DE L' APHRAP

Association des anciens de Procida-Hoechst-Roussel-AgrEvo-ProdeTech

Siège : 36 Bd. Du Redon Le Parc aux Fontaines, Bt. 5 13009 Marseille

Année : 1 /2000

N° 003

Site Internet : suspendu e.mail : suspendu

Comité de rédaction : Josée Savalli, Pierre Bruneau, Pierre Carles, Gilbert Rols, Jean-Michel Vigliano

EDITORIAL : Un an déjà

Au départ quatre retraités et deux GR se mobilisent à l'annonce de la disparition d'AgrEvo ProdeTech...malgré les assurances affirmées. La création d'une structure formelle pour la défense de nos intérêts et le plaisir d'agir ensemble s'imposait d'elle même : vous l'avez faite .

Il fallait se le rappeler, et le dire aux nouveaux.

Je profite de cette lettre, pour remercier aujourd'hui Messieurs Touret et Desjours, pour la subvention octroyée et concrétisée récemment, et qui ont permis , avec l'appui d' Alain Corlouër, la reconnaissance par Aventis, de la représentativité de notre association .

Tout ceci nous laisse entrevoir une franche collaboration.

La manifestation de juin, superbement réussie, a été l'occasion d'accueillir de nombreux « Nouveaux GPR » .Ces derniers rejoignent tous les autres GR et GPR pour veiller sur leurs intérêts spécifiques et les défendre si nécessaire . Nous avons conscience du rôle de relais que l'APHRAP doit avoir, sans pour autant devoir nous substituer aux représentations et organismes officiels .

Nous voilà aujourd'hui 150 ; des « jeunes » vont rentrer dans les Commissions dès maintenant et faire, c'est sûr, du bon « boulot » pour mieux vous servir et mieux répondre à vos attentes, notamment sur les moyens à mettre en œuvre pour améliorer la communication entre vous et nous.

Mais ces « inquiétudes et soucis » , petits je l'espère, ne doivent pas nous faire oublier le plaisir de nous retrouver tous, anciens de l'Entreprise . C'est clair que pour tous, cette Entreprise s'appelait et sera pour toujours PROCIDA. Cela ne s'explique pas, cela se sent. C'est bien elle , aussi, qui nous réunit.

Dans l'attente donc de nous revoir nombreux pour l'Assemblée Générale début 2001, ou peut-être avant, je vous souhaite une très bonne fin d'année.

Bernard Lachamp .

Que s'est-il passé depuis la dernière lettre

Un grand nombre de nos anciens collègues a quitté l'entreprise. D'autres sont prêts à le faire. La rencontre du 15 juin nous réunissait. Grand succès de cette rencontre dans le cadre agréable du Restaurant du Parc à Aubagne.

Après une brève allocution de notre Président, c'est autour du buffet et le verre à la main que se retrouvèrent

anciens (et même très anciens) nouveaux et futurs anciens.... A quand une nouvelle rencontre ?

Le bureau de l'APHRAP a rencontré le 30 octobre les représentants de la direction d'Aventis Cropscience, afin d'apporter des réponses aux diverses questions posées sur les contrats GR, la prévoyance et les fonds de placement.

Ces divers points sont repris dans les rubriques des Commissions.

Le 7 novembre la Commission GR a réuni les membres intéressés par les contrats de Garantie de Ressources. Une participation importante pour s'informer sur les points que vous trouverez évoqués sous la rubrique commission GR.

LA COMMISSION G.R. COMMUNIQUE

Glossaire : G.R. : Contrat de Garantie de Ressources de 3 types
GR3 : concerne 14 collaborateurs partis en 1993
GPR3 : concerne 33 collaborateurs partis en 1998/1999
NGPR3 : concerne 58 collaborateurs partis en 2000

Les points suivants ont été évoqués lors de la réunion avec Aventis Cropscience, représenté le 30 octobre par Mme Pellegrini et M. Desjours .

Commissions de Suivi (Aventis, assureur, membres désignés par les Organisations Syndicales)

M. Desjours a accepté – comme c'est le cas pour les NGPR3 –la présence de l'APHRAP lors de la réunion de la Commission de Suivi GPR3.

Par la suite, en juin 2001, les Commissions de Suivi de Garantie de Ressources seront regroupées en une seule.

Pour les GPR3 : Maurice Faure et Georges Petitbois ont été désignés par les Organisations Syndicales.

Paul Benhaim a été désigné par l'APHRAP.

Frais médicaux, Garantie décès.

Interlocuteur : Chez AON Mme Dominique Lhomme Tél. : 05 45 38 68 89
Couverture et mise à jour : Les mêmes qu'au jour de la cessation d'activité jusqu'à la retraite. (L'APHRAP communiquera à ceux qui le désirent, les contrats de l'ex-AgrEvo)
Le régime de prévoyance sera maintenu en cas de changement de Société Contractante.
Les garanties en cours sont rappelées dans l'annexe jointe à « **la lettre** » .
Le contrat du régime de prévoyance pour NGPR3 sera maintenu au moment du passage à la retraite (dans les conditions de cotisation et de garanties en vigueur chez Aventis à ce moment là)
Ce ne sera pas le cas pour les GR3 et GPR3 qui devront rechercher un nouveau contrat lors de leur passage à la retraite.

Les contrats Garantie de Ressources.

Interlocuteur : Service des Relations Sociales d'Aventis Cropscience : Mme Lise Marie Pellegrini
Tél. : 04 72 85 22 85 14/20 rue pierre Baizet – BP 9163 69263 Lyon Cedex 09
Dossiers détenus par AON Mme Dominique Lhomme Tél. : 05 45 38 68 89
Chaque année l'assureur adresse aux participants une fiche individuelle indiquant la position de leur compte.
Cela va être fait pour les GPR3
Extension de certaines dispositions du contrat NGPR3 aux contrats GPR3.

*Les responsables de l'APHRAP recommandent vivement à leurs adhérents GPR3 de répondre positivement (par lettre recommandée) au document AON **Attention au délai***

Les autres points évoqués vous seront développés lors des réunions de Commission ou lors de l'Assemblée Générale

FLASH sur la réunion des adhérents intéressés par les Garanties de Ressources (GR3, GPR3, NGPR3) du 7 novembre à la Destrousse.
Nous avons noté la forte mobilisation des NGPR3 et GPR3 :

~70 personnes ont fait le déplacement. - 8 étaient absentes du fait de la formation ANPE/convention de conversion.- 5 autres s'étaient excusées, -2 ont téléphoné qui n'avaient pas reçu l'invitation.

Un point a été fait :

- sur la rencontre APHRAP/Aventis et les Commissions de suivi
- sur l'adhésion de GPR3 à certains articles de l'accord NGPR3

Un échange a été mené :

- sur le passage des GPR3 à la retraite
- sur les inquiétudes des NGPR3 quant à leurs obligations de demandeurs d'emploi

Du fait des absents , des NGPR3 encore en activité (janvier 2001) et d'une seule réunion prévue de Commission GR jusqu'à l'Assemblée Générale de 2001, une désignation non formelle a eu lieu pour intégrer de nouveaux représentants au sein de la Commission. (J-C Dervyn, M Faure-Maron, C Jean)

Des questions ont été soulevées concernant les FNE et les personnes en invalidité. Une réunion devrait être organisée sur ces sujet s avec la Commission adéquate.

LE POINT DES FINANCES

A ce jour, d'une part *AgrEvo ProdeTech* nous a aidés financièrement à lancer notre Association par une subvention de 100 Kf et d'autre part *Aventis Cropscience* s'est engagée à nous subventionner sur une durée de trois ans à hauteur de 50 Kf par an, afin de bien asseoir cette organisation.

Ces subventions vont permettre à notre association de mieux s'organiser pour mieux nous servir et nous défendre dans le cadre des objectifs qu'elle s'est assignés

Que peut-on envisager à court ou moyen terme ?

- Un lien téléphonique avec répondeur où vous pourrez laisser votre message . Nous vous rappellerons.
- La recherche d'un lieu de rencontre servant de siège à notre association
- La création d'un fond de documentation (contrats de Garanties de Ressources, Retraites, Prévoyance.. ;
- La réactivation d'un site Internet

LA COMMISSION ANIMATION COMMUNIQUE

Cette année, notre souci principal a été la mise en place de l'organisation de notre association. La création des listings des membres, la mise en route de la lettre, les procédures de fonctionnement. Elle a été animée par l'arrivée de nouveaux adhérents préoccupés d'abord par leur devenir. Maintenant il nous appartient de développer le côté convivial de notre association.

Pour cela nous souhaitons vivement que des volontaires pleins d'idées et de quelques loisirs nous rejoignent pour réaliser des projets autour par exemple de :

- Une croisière péniche sur le Rhône.
- Une Paella avec les copains de Beaucaire
- Une visite de cave

LA COMMISSION PRR COMMUNIQUE

Lors de la réunion tenue avec Aventis Cropscience nous avons évoqué les points intéressant les inactifs non couverts par des contrats de Garantie de Ressources .

Frais médicaux, Garantie décès.

Maintien des garanties du régime de prévoyance aux conditions de cotisation et de tarif en vigueur au moment du passage à la retraite. Dans le cas d'harmonisation des régimes ex-AgrEvo/Aventis nous suivrons les propositions et vous tiendrons informés.

La possibilité de bénéficier de la télétransmission pour les dossiers médicaux est acquise pour les préretraités, retraités, en invalidité.

Voir en annexe les garanties de frais médicaux actuellement appliquées.

Plans d'épargne.

Les plans d'épargne sont clôturés depuis la disparition d'AgrEvo mais la gestion des fonds se poursuit. Une réflexion est en cours pouvant amener à la refonte de ces fonds avec les fonds d'Aventis (but : réduction du nombre de fonds)

Information :

Les Fonds RU sont gérés par Inter Expansion. Toute information et tout mouvement sont à traiter directement.

Pour les autres fonds , le service du personnel d'AgrEvo a informé en 1999 chaque titulaire de fonds. Nous pouvons encore y adresser les demandes de déblocage de fonds.

LES COTISATIONS

N'hésitez pas à inciter nos anciens collègues qui n'auraient pas encore été contactés, à venir se joindre à notre association. Le bouche à oreille est aussi un moyen d'information. Utilisez le bulletin d'adhésion annexé à la lettre.

LES MEMBRES DE L'ASSOCIATION

La liste jointe fait apparaître les nouveaux adhérents.

Au revoir SUZANNE. Début octobre notre collègue et amie Suzanne Folgoas nous a quittés. Elle venait tout juste de nous rejoindre au sein de notre association et a été emportée par la maladie qui la minait depuis un an. Nous garderons d'elle le souvenir d'une femme belle, volontaire et plaisante. Nous renouvelons à sa famille et surtout à son fils nos plus sincères condoléances et notre soutien.

LES QUESTIONS DES MEMBRES

Cette rubrique vous est ouverte.

Réponse à la question posée dans la lettre 002/ Les taux de remboursement du régime de prévoyance n'ont pas changé depuis 1994 voir tableau en annexe

Les taux de cotisation augmentent en fonction de la moyenne de la consommation médicamenteuse en France

LES PLANS d'EPARGNE ENTREPRISE

: en Euro

ROUSSEL	Fonds A	Fonds B	Fonds C	Fonds D		
Valeur au 20/10/00	66.657	23.830	47.758	57.370		
PROCIDA	Fonds A 02052 diversifiées	Fonds B 02054 obligations	Fonds C 02503 actions	AgrEvo	Fonds A 4783 croissance	Fonds B 4782 protection

Valeur Au 20/09/00	30.776	17.622	42.057	Valeur Au 20/10/00	5.76	2.87
-----------------------	--------	--------	--------	-----------------------	------	------

LE CALENDRIER

Réunions du Conseil : Le 20 Novembre à 10 h 30 à Pont de l'Etoile.

Réunions du Bureau : Les 2eme jeudi de chaque mois à 9 h 30 à la Destrousse

Assemblée Générale Mixte : Elle est prévue pour le jeudi 1 Février 2001. Le lieu, la date et l'heure vous seront précisés sur la convocation ainsi que l'ordre du jour. Le conseil d'administration sera renouvelé pour moitié à cette occasion. Les personnes qui désirent faire acte de candidature devront se faire connaître auprès du bureau actuel **avant le 15 Décembre 2000**, en écrivant au siège de l'association et en mentionnant leur statut actuel – préretraité, retraité, en invalidité, FNE, GR3, GPR3, NGPR3 -

REGIME DE PREVOYANCE

RESUME DES GARANTIES DE FRAIS MEDICAUX ET CHIRURGICAUX

BENEFICIAIRES : Assuré(e) Conjoint(e) ou Concubin(e), Enfants à charge.

GARANTIES

MONTANT DES REMBOURSEMENTS

<u>ACTES MEDICAUX</u>	Les remboursements sont exprimés en pourcentage du tarif de responsabilité " convention " (TRC) de la Sécurité Sociale.	
Consultation Généraliste	195%	
Visite Généraliste.....	250%	
Consultation Spécialiste.....	245%	
Visite Spécialiste.....	320%	
majoration nuit.....	192%	
majoration dimanche.....	152%	
Auxiliaires médicaux, radios et analyses (sauf hors nomenclature)	100%	des frais engagés- remboursement S.S. (désengagement S. S.)
<u>FRAIS PHARMACEUTIQUES</u>	100%	des frais engagés- remboursement S.S. (désengagement S. S.)
<u>OPTIQUE</u> :		
Verres.....	100%	des frais engagés- remboursement S.S. (désengagement S. S.)
Monture.....	maximum : 1,90%	du plafond mensuel de la S. S.
Lentilles.....	maximum : 3,80%	du plafond mensuel de la S.S. par lentille.
<u>PROTHESE DENTAIRE</u>	100%	des frais engagés- remboursement S.S. (désengagement S. S.) limité à 418% du TRC par lettre SPR (prothèse dentaire)
<u>SOINS DENTAIRES</u>	100%	des frais engagés- remboursement S.S. (désengagement S. S.) limité à 220% du TRC par lettre SC.(soins conservateurs)
<u>HOSPITALISATION</u>		
MEDICALE ET CHIRURGICALE.....	100%	des frais engagés- Remboursement S.S.
FORFAIT JOURNALIER.....	55 FR	par jour
CHAMBRE PARTICULIERE.....	100%	des frais engagés- Remboursement S.S.
Accompagnement d'enfant -16 ans.....	1%	du plafond mensuel de la S. S. par jour.
<u>MATERNITE</u>	24%	du plafond mensuel de la S.S.
Péridurale.....	15%	du plafond mensuel de la S.S.

<u>CURE THERMALE</u>	15% du plafond mensuel de la S.S.
<u>PROTHESE NON DENTAIRE et ORTHOPEDIE</u>	300% du remboursement S. S.
<u>FRAIS DE TRANSPORT</u>	100% des frais engagés- remboursement S.S. (désengagement S. S.)